

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

**Réunion du Comité Syndical
du Lundi 20 Novembre 2023**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1125	21	11 + 1 pouvoir	3	7

Modification de l'article 18 des statuts du SMEL

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Lundi 20 Novembre 2023** à 14 heures à SAINT-LO à la Maison du Département (salle Henry Gréville1) sur convocation du 10 novembre 2023.

Monsieur Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2

Délégués des EPCI titulaires

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Elus du Conseil départemental et Délégué EPCI : suppléants

Mme Dany LEDOUX, conseillère départementale canton Quettreville Sur Sienne

Mme Nathalie MADEC, conseillère départementale canton La Hague

M. Bruno QUESNEL, communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados, titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI, titulaires :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer (pouvoir à M. Alain NAVARRET)

Modification de l'article 18 des statuts du SMEL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté 2021-08 CM du Préfet de la Manche du 29 juillet 2021, autorisant l'adhésion d'un membre et portant modifications statutaires du syndicat mixte Synergie Mer et Littoral ;

Vu le rapport de séance du 20 novembre 2023 et la proposition (annexée) de modification de l'article 18 des statuts du SMEL ;

Considérant la nécessité, en cas d'indisponibilité du président ou des vice-présidents, d'assurer la continuité du service ;

Considérant que la modification proposée n'impacte ni l'objet, ni les participations statutaires ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral (SMEL), sans voix contre, ni abstention, à l'unanimité des membres présents,

- **Décide** que les statuts en leur article 18 – attribution du Président, soit précisés comme suit :

*Il peut accorder des délégations de signature aux vice-présidents **et au directeur ou à la directrice du SMEL.***

- **Précise** que toutes les autres dispositions prévues dans les statuts restent inchangées.

Les statuts sont transmis pour approbation à Monsieur le Préfet de la Manche.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain.NAVARRET